

### Sommaire:

Agir pour le développement du secteur touristique : une priorité du Gouvernement	3
Les 80 ans des congés payés : la reconnaissance d'une mesure emblématique	4
Les 80 ans des congés payés : une démarche ouverte à tous	5
Le label "80 ans des congés payés"	6
Le site internet "80 ans des congés payés"	7
Communiqué de presse	10

# Agir pour le développement du secteur touristique : une priorité du Gouvernement

Le secteur touristique est un secteur moteur de notre économie, il représente 7.5% de notre richesse, près de deux millions d'emplois non délocalisables et une dizaine de milliards d'euros de notre solde commercial chaque année.

Le tourisme est aussi un vecteur de rencontres et d'ouverture, l'image de notre pays, de la France à l'international.

Le ministère de l'Economie, et en particulier Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, sont chargés du développement de ce secteur.

Pour protéger et développer ce trésor national dans tous les territoires, en faveur du vivre ensemble, mais aussi du développement économique et de l'emploi, Martine PINVILLE s'est fixée des objectifs ambitieux et plusieurs priorités.

En effet, considérant que le tourisme est une chance pour notre pays et qu'il mérite une attention et un soutien renforcés, la Secrétaire d'Etat entend fixer, aux côtés des acteurs du tourisme, des objectifs à atteindre ambitieux, comme celui d'accueilir 100 millions de visiteurs en 2020.

Outre les deux premières priorités que sont l'amélioration de la qualité de l'accueil touristique et le travail sur l'attractivité de l'offre, elle a souhaité aller plus loin sur les dispositifs permettant les Vacances pour tous.

Aussi, à l'occasion des 80 ans des congés payés, elle a souhaité réunir les professionnels du tourisme autour d'un label dans l'objectif de franchir une nouvelle étape en faveur du tourisme pour tous.

# Les 80 ans des congés payés : la reconnaissance d'une mesure emblématique



« La loi du Front populaire sur les congés payés a donné naissance à une industrie touristique et à une politique d'aménagement du territoire dont nous sommes fiers.

L'été 1936 reste une période inoubliable. Les images des premiers départs en vacances restent gravées dans la mémoire collective. Les Français ont été plusieurs milliers à prendre la route des vacances, à affluer vers les gares et à se retrouver sur les plages.

Chaque personne doit pouvoir vivre ces moments, découvrir les lieux de villégiatures de notre pays et créer ses propres souvenirs de vacances. C'est aussi pour cela qu'en 1982, nous avons instauré les Chèques-Vacances. Plusieurs décennies plus tard, de trop nombreux Français n'ont pas la possibilité de partir en vacances. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons agir pour que tous aient cette même chance.

C'est pourquoi j'ai souhaité m'engager, à l'occasion des 80 ans des congés payés, dans une démarche collective avec les acteurs du tourisme social et solidaire, pour réaffirmer le droit aux vacances. Cette mutualisation des forces et des réflexions nous permettra demain, d'offrir de nouvelles opportunités, pour que tous les Français, quelle que soit leur situation, puissent profiter pleinement de leur congés payés. »

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire

# Les 80 ans des congés payés : une démarche ouverte à tous

La loi du 20 juin 1936 instaurant deux semaines de congés payés a désormais 80 ans. Elle a représenté une avancée sociale considérable pour des millions de familles qui ont pu, pour la première fois, découvrir les joies des vacances. Elle a été la première étape de l'allongement progressif des congés payés, aujourd'hui de cinq semaines pour les salariés.

Le défi majeur est désormais de permettre à chacun d'avoir accès aux vacances. Elles ne doivent pas être un privilège mais un même droit pour tous.

## Le label « 80 ans des congés payés » : une initiative aux côtés des acteurs du tourisme

L'ensemble de l'action de Martine PINVILLE est mise au service du développement du tourisme, en lien avec le commerce, l'artisanat, la consommation et l'économie sociale et solidaire. Sa priorité : renforcer l'attractivité et la qualité de l'offre touristique. Cet objectif s'inscrit également à travers la valorisation de marques et de labels dans le tourisme social et solidaire.

Sous son impulsion, et à l'occasion des 80 ans des congés payés, l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), Atout France, la Caisse des Dépôts et Consignations, CEZAM, la Fédération unie des auberges de jeunesses (FUAJ), Femmes du tourisme, Parcours Vacances, la fédération Léo Lagrange, l'UCPA, L'Union Nationale des Association de Tourisme et de plein air (UNAT), Vacances et Familles, Vacances Ouvertes et VVF Villages se sont réunis dans le cadre d'un comité de pilotage.

Leurs initiatives en faveur d'un tourisme pour tous ont convergé vers une volonté commune : se rassembler autour d'une bannière « 80 ans des congés payés » et penser le tourisme social et solidaire de demain.

### Le label "80 ans des congés payés"



Le label « 80 ans des congés payés » est construit autour d'images emblématiques des vacances populaires.

Le label « 80 ans des congés payés » attribué aux partenaires par la Sécrétaire d'Etat se déclinera sur toutes les actions, manifestations et événements accessibles aux jeunes, aux personnes en difficultés ou en situation de handicap.

#### Un label accessible à tous les acteurs du tourisme

Les professionnels du tourisme peuvent devenir des partenaires labélisés au regard de leurs actions en faveur d'un tourisme accessible à tous.

Une association ayant mené un projet qui a, par exemple, permis à des jeunes de partir pour la première fois en vacances, s'inscrit parfaitement dans l'esprit des 80 ans des congés payés et peut obtenir le label.

#### Comment obtenir le label ?

Pour obtenir le label « 80 ans des congés payés », les professionnels du tourisme devront remplir le formulaire de candidature disponible sur le site internet et notamment décrire leurs événements qui sont accessibles à un public en particulier.

Les demandes de candidature seront étudiées par les services du Ministère de l'Economie en lien avec le cabinet de Martine PINVILLE.

### Le site internet "80 ans des congés payés"

Un site internet est dédié aux 80 ans des congés payés sur le portail du Ministère de l'Economie et des Finances : www.tourisme-pour-tous.fr.

#### Accueil

La page d'accueil contient un éditorial de Martine PINVILLE rappelant le contexte et le sens de son action en faveur du tourisme pour tous à l'occasion des 80 ans des congés payés. Défilent également les citations des partenaires de cette initiative et les images des derniers déplacements de la Secrétaire d'Etat auprès des acteurs du tourisme.

#### Présentation

Le site internet présente la démarche des 80 ans des congés payés, construite dans le cadre d'un comité de pilotage et dans l'objectif d'être ouverte à tous : professionnels du tourisme et citoyens.

Sur la page de présentation, les internautes peuvent visionner une vidéo de l'institut national de l'audiovisuel (INA) et redécouvrir les images des premiers départs en vacances de l'été 1936 suite à la loi du Front populaire instaurant les congés payés.

#### Les partenaires

Sur le site internet, vous pouvez retrouver la liste de tous les partenaires des 80 ans des congés payés.

Pour devenir partenaire, les professionnels du tourisme doivent remplir le formulaire de candidature disponible sur le site internet et le renvoyer à l'adresse indiquée : tourismepourtous.dge@finances.gouv.fr.

#### Les événements

L'action « 80 ans des congés payés » repose sur une démarche ouverte à tous et en faveur des vacances pour tous.

Le site internet recense les événements des partenaires qui ont le label « 80 ans des congés payés » et auxquels chacun est libre de s'associer.

Donner du temps à une association, se rendre dans un colloque ou une manifestation d'un partenaire « 80 ans des congés payés », c'est regarder vers l'avenir dans la perspective d'un tourisme plus juste.

Au-delà de cette action spécifique, la Secrétaire d'Etat, Martine PINVILLE, chargée du développement du tourisme, s'est fixée plusieurs orientations afin de répondre aux besoins de ce secteur :

#### Améliorer l'accueil des touristes

L'accueil de nos visiteurs peut représenter parfois un des « points noirs » de notre industrie touristique. L'Etat a donc par exemple simplifié les procédures de visas, modernisé la signalétique sur les points d'entrée du territoire et négocié des forfaits-taxi.

Plus largement, Martine PINVILLE poursuit la diffusion du Plan Qualité Tourisme, outil véritablement structurant pour la profession, et qui a fait ses preuves : les clients des établissements partenaires affichent un taux de satisfaction supérieur de 40%. Un travail important a été mené en 2015 pour rendre la marque Qualité Tourisme accessible sur l'ensemble du territoire et une campagne de communication a été financée afin d'améliorer sa notoriété auprès des professionnels du tourisme et des touristes. Un site internet dédié au grand public a également été mis en place (www.qualite-tourisme.gouv.fr).

Ces efforts seront poursuivis, amplifiés et valorisés en 2016.

#### Renforcer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap

L'accueil des touristes recouvre également la question de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

L'attractivité de l'offre française est liée à une politique ambitieuse en matière d'accessibilité. Sur ce point, l'Etat a mené un travail de modernisation et de simplification du label « Tourisme et handicap » pour étendre sa diffusion auprès des professionnels.

Par ailleurs, un nouvel appel à candidatures a été lancé pour le label « Destination pour tous ». Il vise à valoriser les territoires les plus avancés en matière d'accessibilité.

#### Développer l'innovation numérique

Le numérique et ses usages, notamment collaboratifs, constituent un défi pour l'industrie touristique.

Dans ce domaine, l'Etat agit pour établir une définition et un cadre juridique et fiscal qui permettent une concurrence loyale et équitable entre acteurs historiques et nouveaux entrants. Ceci, dans la continuité des propositions formulées au sein du rapport du député Pascal Terrasse.

Le Ministère de l'Economie organise un grand événement dédié à cette problématique le 7 juin prochain à la Cité de la Mode et du Design, qui sera l'occasion de présenter les initiatives des pouvoirs publics et les meilleures pratiques des collectivités et des professionnels.

#### Améliorer la formation aux métiers du tourisme

Martine PINVILLE s'implique pleinement auprès des acteurs de la formation aux métiers du tourisme : universités, établissements de formation et acteurs économiques.

Elle agit pour favoriser de nouvelles synergies et permettre à la fois à davantage de jeunes de se tourner vers ce secteur d'avenir, à davantage de salariés et indépendants d'être formés tout au long de leur vie, et à l'ensemble de l'industrie de pouvoir se reposer sur des professionnels toujours plus compétents.

#### Réhabiliter le patrimoine touristique

Concernant la réhabilitation de l'immobilier touristique, l'Etat a ouvert un prêt participatif de la Bpi France aux opérations de rénovation hôtelière (PPRH). Ce prêt diffusé en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC) pourra financer environ 250 projets par an.

#### Renforcer l'accès aux vacances

Pour Martine PINVILLE, l'accès aux vacances pour le plus grand nombre est une des deux grandes priorités pour le tourisme français.

Les vacances sont devenues une forme de besoin essentiel pour nos concitoyens et il est de la responsabilité de l'Etat d'agir pour limiter les effets d'exclusion dans ce domaine.

La France dispose d'ores et déjà de nombreux outils puissants au service de l'accès aux vacances pour tous. Son objectif est de permettre leur modernisation.

Il s'agit notamment d'accompagner l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) - qui permet chaque année à 10 millions de personnes de partir - dans ses projets de dématérialisation et de diversification de ses services.

Il s'agit par ailleurs de mobiliser le fonds tourisme social investissement (TSI) en faveur de la rénovation des établissements de tourisme social et de l'amélioration de leur offre.

### Communiqué de presse



#### MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 19 mai 2016

# Martine PINVILLE lance une action sur les 80 ans des congés payés à la 9<sup>ème</sup> Edition des Rendez-vous de l'Union Nationale des Association de Tourisme et de plein air

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire a annoncé, autour des partenaires du projet, la création d'un label « 80 ans des congés payés » lors de la 9ème Edition des Rendez-Vous de l'Union Nationale des Association de Tourisme et de plein air (UNAT).

Cette initiative s'inscrit dans les trois priorités de la Secrétaire d'Etat en faveur du tourisme : améliorer la qualité de nos destinations, développer l'attractivité des offres et territoires, et renforcer le droit aux vacances pour tous.

La loi sur les congés payés, mesure emblématique du Front populaire, a donné la possibilité à des milliers de Français de partir pour la première fois en vacances pendant l'été 1936. Elle a également permis de construire une industrie touristique et une politique d'aménagement du territoire majeure dans notre pays.

A l'occasion des 80 ans des congés payés, Martine PINVILLE entend ouvrir une nouvelle étape dans l'action en faveur du tourisme pour tous. Sous son impulsion, les professionnels du tourisme que sont l'Agence nationale des chèques vacances (ANCV), Atout France, la Caisse des Dépôts et Consignations, CEZAM, la Fédération unie des auberges de jeunesses (FUAJ), Femmes du tourisme, Parcours Vacances, la fédération Léo Lagrange, l'UCPA, l'UNAT, Vacances et Familles, Vacances Ouvertes et VVF Villages se sont réunis à plusieurs reprises dans l'objectif de construire un projet fédérateur.

Leurs initiatives en faveur d'un tourisme pour tous ont convergé vers une volonté commune : se rassembler autour d'une bannière « 80 ans des congés payés » et penser le tourisme social et solidaire de demain.

Le label « 80 ans des congés payés » attribué aux partenaires par la Secrétaire d'Etat se déclinera sur toutes les actions, manifestations et offres touristiques accessibles aux familles, aux jeunes, aux personnes en difficultés ou en situation de handicap.

Dans son engagement, la Secrétaire d'Etat a souhaité que cette démarche soit ouverte à tous : chaque professionnel du tourisme impliqué en faveur du tourisme social et solidaire peut devenir un partenaire labellisé « 80 ans des congés payés ».

Les informations sur les partenaires, leurs événements et les conditions pour obtenir le label sont disponibles sur le site internet dédié : <a href="https://www.tourisme-pour-tous.fr">www.tourisme-pour-tous.fr</a>.

A travers cette action, la volonté de Martine PINVILLE est de sensibiliser et encourager les acteurs du tourisme à la nécessité de construire une offre touristique accessible à tous les Français.

**Pour Martine PINVILLE**: « Plusieurs décennies après l'avancée majeure qu'a été la loi du Front populaire sur les congés payés, et plus proche de nous, la création des Chèques-vacances, nous devons collectivement continuer à agir, Etat, collectivités locales, entreprises et associations de tourisme pour permettre à tous d'avoir accès aux vacances et construire le tourisme de demain. »

